

7 mai 2010

Les enjeux de l'Emprunt national, définis à l'appui du rapport Juppé-Rocard sont clairs : agir sur la capacité française à innover et faire de l'enseignement supérieur le moteur de la croissance de demain en renforçant l'effort porté sur la recherche-développement. Cette ambition doit se réaliser au travers de l'essor de quelques grands sites résolument orientés vers l'innovation et la compétitivité aujourd'hui désignés sous le vocable « Initiative d'excellence ».

L'Université de Strasbourg donne l'impulsion et se porte aujourd'hui candidate à l'Emprunt national en mobilisant ses partenaires scientifiques, les collectivités locales et toutes les forces vives présentes sur le territoire.

En effet, l'Emprunt national représente pour l'Alsace une opportunité unique de doter son campus universitaire des ressources requises pour le propulser aux tous premiers rangs de la compétition internationale, et assurer ainsi une source pérenne d'attractivité, de croissance et d'emplois.

Pour marquer cette volonté, les représentants des collectivités territoriales alsaciennes et des élus parlementaires du Bas-Rhin se sont réunis ce 7 mai 2010 autour d'Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg, de Nicolas Carboni, Directeur général d'Alsace BioValley et du professeur Jacques Marescaux, Président fondateur de l'IRCAD (Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif).

La candidature du site strasbourgeoise se caractérisera avant tout par son homogénéité, sa compétitivité et le haut niveau d'exigence de chacun des dossiers qui la composeront. Elle s'articulera autour de « laboratoires d'excellence », et intégrera notamment une Société de Valorisation (SATT), un Institut Hospitalo-Universitaire (IHU), et un Institut de Recherche Technologique (IRT). Le secteur des Sciences de la vie et de la santé, fédéré autour du Pôle de compétitivité d'envergure mondiale Alsace BioValley, représente l'une des composantes clés du projet qui s'inscrit dans la feuille de route stratégique du Pôle et s'articule autour de ses deux axes thématiques : « du gène au médicament » (projet d'IRT) et « les technologies médicales, l'imagerie et la robotique médico-chirurgicale » (projet d'IHU). Cette cohérence et le haut niveau des acteurs et des projets qui la composent justifient pleinement cette candidature très compétitive à l'initiative d'excellence (nouvelle appellation des campus d'excellence).

7 mai 2010

Un des atouts essentiels du site strasbourgeois, est qu'il offre, au travers des instances de l'Université de Strasbourg et de sa fondation, toutes les modalités de gouvernance en capacité de fédérer les acteurs du projet. Aussi, l'Université de Strasbourg, en partenariat avec différents acteurs du territoire, est-elle apte à porter un projet ambitieux dont les différentes composantes représentent un investissement estimé à plus de 1,5 milliards d'euros.

Aujourd'hui, c'est Guy-René Perrin, Délégué général au Grand Emprunt, qui coordonne et anime le projet. Il fut en charge, à la Région Alsace, de la direction de l'Innovation, de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, après avoir exercé les fonctions de Délégué régional à la recherche et à la technologie. Les orientations stratégiques lui seront fournies par un comité de pilotage qui, autour du président de l'université, rassemble tous les partenaires qui contribuent à l'envergure et à la cohérence d'ensemble du projet. Un travail précis de conception et d'élaboration de chaque projet, en réponse aux appels d'offres du gouvernement sera réalisé au sein de groupes thématiques. La validation du dossier de candidature sera assurée par les conseils de l'université.

Une candidature en cinq projets

Au travers de la mission recherche et enseignement supérieur, l'Etat affecte une dotation de 21,9 milliards d'euros déployée sur différents programmes. La candidature strasbourgeoise se décline notamment sur les cinq programmes suivants :

- L'initiative d'excellence
- Les Instituts Hospitalo-Universitaires
- La santé et les biotechnologies
- La valorisation
- Les laboratoires d'excellence

développés dans les fiches qui suivent.

Pour en savoir plus :

Le Grand Emprunt et le programme Investissements d'avenir sur le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche :

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid23961/investissements-d-avenir.html

Le Grand Emprunt et les investissements d'avenir sur le portail du gouvernement :

www.gouvernement.fr/tags/grand-emprunt

www.gouvernement.fr/gouvernement/des-investissements-d-avenir-pour-construire-la-france-de-demain-0

7 mai 2010

SOMMAIRE

L'initiative d'excellence p.5

Les Instituts Hospitalo-Universitaires p.7

La santé et les biotechnologies p.8

La valorisation p.9

Les laboratoires d'excellence p.11

7 mai 2010

L'initiative d'excellence

(Campus d'excellence)

Extrait du site « Investissements d'avenir » du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Les caractéristiques attendues :

- Un rayonnement international.
- Un fort niveau de coopération et d'intégration entre écoles et universités, d'une part, avec les organismes de recherche concernés, d'autre part.
- Une forte cohérence territoriale : les initiatives ont vocation à se constituer sur une logique géographique forte et pertinente et à contribuer directement à l'intégration économique de leur environnement.

Le projet strasbourgeois

L'Université de Strasbourg et ses partenaires candidateront au projet « Initiative d'excellence » clé de voûte de la stratégie d'ensemble. Portés par une seule vision, les projets sollicitant un financement sur différentes lignes structurantes de l'Emprunt national forment un faisceau cohérent et synergique. Ils contribueront à donner sens à l'ambition affichée du site strasbourgeois d'être reconnu comme « Initiative d'excellence ».

Nous présenterons ainsi des dossiers de candidature aux appels d'offre IRT, IHU, et SATT permettant ainsi de construire le socle nécessaire à cette excellence. Toutes les réponses aux appels d'offres seront étroitement coordonnées, solidaires et complémentaires.

Les objectifs au service de cette ambition :

- Soutenir et favoriser l'excellence en recherche.
- Développer les outils de la connaissance du 21^e siècle.
- Innover en formation initiale et continue.
- Affirmer l'ouverture à la société.

7 mai 2010

Grâce à une stratégie coordonnée et au rôle central tenu par l'Université de Strasbourg, le portage commun du projet sera assuré par les structures de gouvernance de l'Université : on s'assure ainsi d'un mécanisme ramassé, éprouvé, efficace et accepté par l'ensemble de la communauté.

La gestion des financements sera assurée par la fondation partenariale de l'université, opérationnelle depuis 2008. Enfin un comité d'orientation stratégique international permettra une évaluation dynamique du projet.

Porteur de projet

Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg

7 mai 2010

Les Instituts Hospitalo-Universitaires

Extrait du site « Investissements d'avenir » du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

De nouvelles filières d'excellence au sein de l'hôpital et l'université où s'élaboreront les innovations thérapeutiques de demain.

Un IHU est un pôle d'excellence au sein de l'hôpital et de l'université qui s'appuie sur quatre piliers :

- un ou plusieurs services de soins reconnus,
- des équipes de recherche biomédicale de réputation mondiale,
- un enseignement universitaire de qualité,
- une valorisation des découvertes grâce à une recherche partenariale et translationnelle efficace.

Le rôle des Instituts Hospitalo-Universitaires :

- Développer des thérapies innovantes en rapprochant la recherche fondamentale et appliquée des préoccupations cliniques.
- Renforcer le transfert des connaissances vers la pratique médicale : les étudiants se formeront, auprès des plus grands scientifiques, aux dernières avancées médicales qu'ils contribueront à diffuser mais aussi à enrichir par de nouvelles découvertes.
- Valoriser économiquement les découvertes et l'innovation scientifiques.
- Faire émerger des partenariats avec les acteurs industriels.

Le projet strasbourgeois : un Institut Hospitalo-Universitaire dans le domaine de la chirurgie mini-invasive assistée par l'imagerie

Le projet d'IHU vise à renforcer et développer le leadership international de Strasbourg dans la chirurgie mini-invasive assistée par l'imagerie. Il consolidera les forces de soins, de recherche et de formation de l'Université de Strasbourg, des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et de l'IRCAD autour d'une stratégie et de moyens communs. Il se caractérise par sa position de leader mondial dans son domaine et la très forte implication de partenaires industriels.

Porteur de projet

Jacques Marescaux, Président fondateur de l'IRCAD

7 mai 2010

La santé et les biotechnologies

Extrait du site « Investissements d'avenir » du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

L'objectif est de lancer de nouveaux programmes de recherche dans le domaine de la génétique et des biotechnologies et d'offrir aux chercheurs des plates-formes technologiques de niveau international.

Le projet strasbourgeois : un Institut de Recherche Technologique

Avec le Pôle de compétitivité Alsace BioValley et un certain nombre de partenaires, l'Université de Strasbourg travaille à la mise en place d'un IRT dédié à la recherche biomédicale translationnelle. Il rassemble une communauté d'acteurs scientifiques et industriels de tout premier niveau, autour d'une vision, d'une stratégie et de grands projets communs.

Il visera à renforcer l'écosystème du Pôle de compétitivité Alsace BioValley dans ses aspects recherche, formation et innovation. Intégrant des compétences et capacités de niveau international, rassemblées autour d'une stratégie commune et organisées de façon cohérente sur la chaîne du médicament, il fera de Strasbourg l'un des tous premiers sites européens dans le développement de nouvelles thérapies, « du gène au patient », pour et avec l'industrie et la sphère académique. Il devra fonctionner comme une agence de moyens au service de tous les acteurs du territoire.

Porteur de projet

Nicolas Carboni, Directeur général d'Alsace BioValley

7 mai 2010

La valorisation

(Les sociétés de valorisation)

Extrait du site « Investissements d'avenir » du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Objectif : renforcer le dispositif français de valorisation de la recherche

Qu'est-ce qu'une société d'accélération du transfert de technologie (SATT) ?

- Une société d'accélération du transfert de technologie est une filiale créée par un ou plusieurs établissements chargée d'assurer l'interface entre les laboratoires publics et le monde industriel. Elle a pour mission de traduire les découvertes et compétences de la recherche publique en applications pour l'industrie et, réciproquement, de répondre aux besoins de l'industrie. Son activité se traduit par des dépôts de brevets, des transferts de technologies à l'industrie, des projets de recherche public-privé, ou encore des créations de start-up.
- Cette société contribue ainsi à créer de l'activité économique et des emplois et, à terme, s'autofinancera et financera la recherche, grâce aux retours financiers générés.
- Cette initiative figure parmi les recommandations de la Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation : elle mettra fin à la fragmentation actuelle des structures (plus de 10 structures différentes sur certains sites), pour proposer un guichet unique de site, et disposer d'une taille critique pour professionnaliser les compétences.

Qu'apportera une SATT ?

- Grâce à cette société, les chercheurs comme les entreprises disposeront d'un système plus efficace, plus lisible et plus visible :
 - les chercheurs seront mieux accompagnés dans l'ensemble de leurs démarches de valorisation : dépôt de brevet, création d'entreprise, recherche de financement, collaborations avec l'industrie,
 - les entreprises et les pôles de compétitivité bénéficieront d'un interlocuteur proactif leur proposant un bouquet complet de collaborations avec la recherche publique, et des démarches administratives simplifiées.
- Les partenariats à l'échelle d'un site en seront démultipliés.

7 mai 2010

Le projet strasbourgeois : une société d'accélération du transfert de technologie

Le projet vise à aller plus loin dans la construction d'un continuum cohérent, « du laboratoire à l'industrie », pour doter l'université et ses partenaires d'un outil performant et innovant en matière de développement économique par la recherche et l'innovation.

Le projet alsacien a pour ambition d'inscrire dans la même dynamique tous les maillons de la chaîne de valeur de l'innovation, dans un continuum allant de la recherche à l'entreprise, en passant par la maturation, le transfert et l'incubation : il impliquera les services de valorisation, les dispositifs de maturation et d'amorçage, l'incubateur. Il assurera son ancrage industriel par l'implication progressive des pôles de compétitivité régionaux, des CRITT (Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie) et des clusters ou filières industrielles. Cette approche intégrative est à notre connaissance quasi unique en France.

Porteur de projet

Jean-Marc Jeltsch, Vice-président Partenariat avec les entreprises de l'Université de Strasbourg

7 mai 2010

Les laboratoires d'excellence

Extrait du site « Investissements d'avenir » du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

Les caractéristiques attendues :

- Faire émerger des laboratoires d'excellence, dans tous les territoires et dans toutes les disciplines, y compris dans les filières SHS (Sciences humaines et sociales).
- Encourager les meilleurs laboratoires français à renforcer leur potentiel scientifique en recrutant des chercheurs et en investissant dans des équipements innovants.
- Favoriser l'émergence de projets scientifiques ambitieux et visibles à l'échelle internationale, portés par des laboratoires ou des groupements de laboratoires.

Le projet strasbourgeois

Des pôles d'excellence en recherche, reconnus internationalement, au nombre desquels :

- la chimie,
- la biologie et la génétique,
- l'environnement,
- l'administration publique et les politiques européennes,
- les sciences humaines et sociales...

La liste détaillée de ces pôles sera établie en fonction du cahier des charges de l'appel d'offre (non connu à ce jour), d'indicateurs de qualité reconnus internationalement, et de la stratégie de l'université.

Des axes transversaux, fondés sur la pluridisciplinarité unique de l'Université de Strasbourg, affirmant les spécificités du site strasbourgeois : comme l'Europe, le franco-allemand et la santé.

Porteur de projet :

Eric Westhof, Vice-président Recherche de l'Université de Strasbourg